



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 376 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT le nombre considérable de personnes handicapées (PH), et notamment de personnes lésées médullaires (PLM) affligées de plaies de pression qui les gardent alitées de nombreux mois, avec souffrances et conséquences économiques, sociales, familiales quotidiennes et à long terme;

CONSIDÉRANT les difficultés d'accès à des soins spécialisés pour ces plaies, notamment dans l'Est du Québec, et à une ressource assurant de façon précoce et rigoureuse la prévention, l'évaluation, et le traitement;

CONSIDÉRANT le rôle déterminant de la coordination entre les établissements de santé pour la continuité et la qualité de ces soins;

CONSIDÉRANT QUE la prise en charge de ces plaies chez les PH exige une expertise peu présente parmi le personnel soignant et mérite une bonification par la recherche, la formation et l'implantation des meilleures pratiques;

CONSIDÉRANT QUE l'IURDPM est le seul établissement offrant des services externes pour ces plaies pour Montréal et que l'IRDPQ a la mission de développer ces services pour l'Est.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec :

- Pour les régions de l'Est du Québec, la création d'une ressource responsable de la prévention, recherche, formation et prise en charge des soins de ces plaies pour PSH et son financement adéquat pour en assurer l'accès direct et rapide pour cette clientèle et pour les établissements de santé;
- Pour l'Ouest du Québec, la consolidation des ressources actuelles par l'ajout de professionnels et l'élargissement de son mandat pour soutenir les démarches auprès des établissements de santé et autres parties concernées.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.



**Élisabeth Prass
Députée de D'Arcy-McGee**

28 janvier 2025

Date de signature de l'extrait